

2005 - 2006

501.2

Naisseur Blonde d'Aquitaine en coteaux secs avec grandes cultures



60 vaches Blonde d'Aquitaine
71 UGB

110 ha de SAU

1,5 UMO

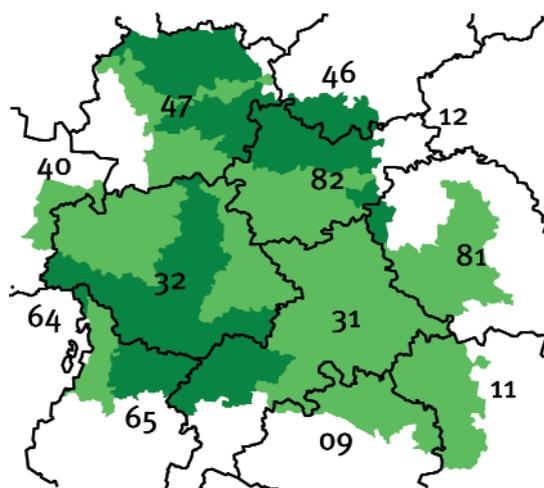
1,3 UGB/ha SFP

▸ Ventés

- 26 broutards
- 15 broutardes
- 8 vaches finies
- 2 vaches maigres

▸ Assolement

- 20 ha de prairies permanentes
- 31 ha de prairies temporaires
- 5 ha de maïs fourrage
- 54 ha de cultures + gel



- Zone de présence du système
- Zone de forte présence du système

Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

La vaste zone des coteaux secs du Sud-Ouest recouvre des situations variées : plateaux à sols peu profonds sur substrat calcaire, fonds de vallées irrigables à sols parfois hydromorphes, vallons et collines plus ou moins pentus difficiles à mécaniser, valorisés par l'élevage. De manière générale, on rencontre des sols argilo-calcaires plus ou moins lourds, parfois très séchant, notamment en été durant lequel la pluviométrie est généralement déficitaire.

Après une phase de fort développement de l'irrigation, les évolutions récentes de la PAC incitent certains agriculteurs à diminuer les surfaces irriguées au profit d'une augmentation des superficies en cultures d'hiver ou en herbe.

Dans les zones où l'augmentation du foncier a été possible, on observe le développement des cultures d'hiver et des surfaces en herbe, avec augmentation du troupeau, tout en conservant la production de maïs ensilage qui reste une solution de sécurisation du système fourrager.

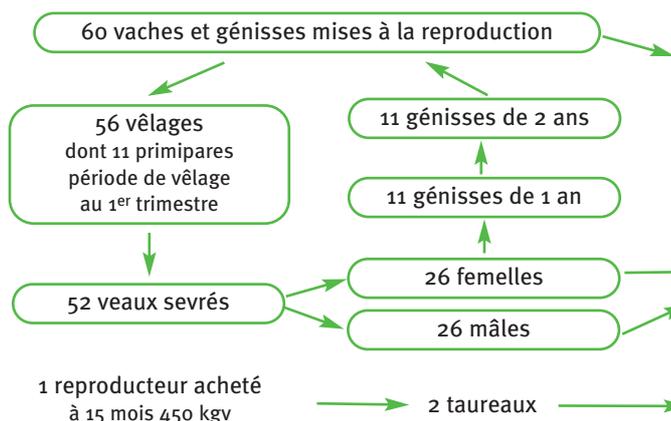
▸ Les déterminants du système

La valorisation des surfaces à faible potentiel de cultures par un troupeau bovin viande permet d'assurer la viabilité de l'exploitation. La réussite passe par l'obtention de bonnes performances techniques, en particulier de bons résultats de reproduction, permettant d'optimiser la production de viande vive mesurée par le critère "kg vifs produits/UGB".

Le lien commercial avec le marché italien impose à l'éleveur de rester attentif à la demande des engraisseurs. Celle-ci peut être amenée à évoluer en ce qui concerne l'âge et le poids des animaux destinés à l'exportation vers l'Italie.

110 ha de SAU pour un système équilibré
entre élevage et grandes cultures

► Cheptel en croisière



► Les ventes annuelles

Catégories	Poids	Mois
2 vaches maigres	590 kgv	avr.
8 vaches finies dont 4 labels	465 kgc	juin-déc.
	470 kgc	juin-déc.
15 broutardes 7 mois	210 kgv	août-sept.
26 broutards 7 mois	230 kgv	juil.-août
1 taureau maigre	900 kgv	sept.

► Les performances

- Taux de gestation 93 %
- Taux de mortalité 9 %
- Taux de renouvellement 18 %
- Productivité numérique 87 % (52/60)

15 % d'IA réalisées sur génisses et/ou multipares

241 kg vifs/UGB
283 kg vifs/vache

Production brute de viande vive
17 000 kg

= kg vendus - kg achetés
+/- variations inventaires

► L'alimentation sur stock

- Durée d'hivernage : 130 jours

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers en kg de MS/jour				
		Fourrages		Céréales	Aliments	
		Foin/enrubanné	Ensilage maïs		Soja	CMV
45 vaches avant vêlage	75	7	3			
45 vaches après vêlage	55	7	5	1	0,4	0,1
11 primipares avant vêlage	30	6	3			
11 primipares après vêlage	100	6	5	1	0,4	0,1
11 génisses de 2 ans	110	5	2	1	0,5	0,05
11 génisses de 1 an	140	3	2	0,8	0,3	0,05
8 vaches finies	120	4	8	3,5	1	0,125

Complémentation des broutards

Céréales : 120 kg/tête
Tourteau de soja : 30 kg/tête

Besoins en fourrages

Foin : 80 T
Enrubanné : 40 T
Maïs ensilage : 51 T
Transition & période estivale :
800 kg de MS/UGB

2,41 TMS/UGB

Besoins en concentrés

Céréales : 18 T
Tourteau de soja : 6 T
CMV : 1 T

362 kg/UGB
425 kg/vache

Le cheptel est conduit en race pure Blonde d'Aquitaine, en auto renouvellement avec des vêlages généralement groupés sur la fin de l'hiver.

Après une période de forte augmentation de la taille du troupeau associée à une baisse de l'âge moyen des mères, le taux de renouvellement relativement modéré n'empêche pas l'obtention de résultats de reproduction d'un niveau correct du fait d'un bon suivi alimentaire.

La production est orientée vers le broutard vendu en fin d'été à 6 mois environ et des vaches de réforme généralement finies pouvant être valorisées dans des circuits Label Rouge suivant les cas.

Les veaux sont complétement au nourrisseur et valorisent ainsi en grande partie les céréales produites sur l'exploitation.

De façon générale, le troupeau est conduit de façon plutôt extensive (chargement de 1,3 UGB/ha). Malgré une portance des sols défavorables en périodes intermédiaires, la durée d'hivernage est faible du fait de mises à l'herbe et de rentrées automnales progressives.

Les stocks fourragers sont nécessairement importants : aux besoins hivernaux s'ajoutent ceux engendrés par la baisse de production liée à la sécheresse et à la chaleur de l'été.

La surface fourragère

Les surfaces fourragères sont réparties en trois types principaux :

- les surfaces en RGI qui permettent essentiellement la réalisation de stocks (enrubannage et foin), valorisés ensuite par du pâturage d'automne,
- les surfaces en prairies temporaires consacrées au foin puis au pâturage dès juin,
- les prairies permanentes, souvent peu propices à la mécanisation, sont uniquement pâturées.

56 ha de SFP

Indicateurs fourragers

68 UGB au pâturage
75 ares d'herbe/UGB

Part de la pâture dans l'alimentation : 50 %

5 ha de maïs fourrager (9 % de la SFP)

		Enrub.	Ensilage	
			F1/	F2/
10 ha RGI	18 % fauche + pâture			
21 ha PT	30 % fauche + pâture			
20 ha PP	43 % pâture	24 ha de pâturages 35 ares/UGB	46 ha de pâturages 67 ares/UGB	51 ha de pâturages 75 ares/UGB

mar. avr. mai juin juil. août sept. oct. nov.

Les récoltes de fourrages

	ha	rdt/ha	quantité
Enrubannage	10	4,8 TMS	48 TMS
Foin 1C	17	4 TMS	68 TMS
Foin 2C	5	3 TMS	15 TMS
Maïs ensilé	5	12 TMS	60 TMS
Total récolté			191 TMS

2,69 TMS/UGB*
* 10 % de pertes

Les engrais et amendements

Apport engrais minéraux	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)
Herbe (en moyenne)	40	20	40
Maïs ensilage	170	0	0
Cultures (non compris gel)	64	24	32

250 à 350 U/ha de CaO par an de manière rotationnelle tous les 3 ans sur les surfaces mécanisables de type brousses.

Les récoltes de céréales

	ha	rdt/ha (qx/ha)
Blé	17,1	55
Orge	7	50
Colza	6	35
Tournesol	12	20
Sorgho grain	6	60

Production de paille et de fumier

- 24 ha de céréales à paille produisant 84 T
- 282 T/an de fumier épandu à :
 - 30 T/ha sur maïs ensilage
 - 20 T/ha de culture
 - 25 T/ha sur prairie de fauche tous les 2 ans

Le pâturage

La mise à l'herbe, très dépendante des conditions climatiques, s'étale de mi-mars à début avril en fonction du déroulement des vèlages et de la sortie progressive des couples mères-veaux.

Lorsque les conditions estivales de température et de sécheresse sont installées, le pâturage seul ne suffisant plus, l'apport complémentaire de foin ou d'ensilage devient indispensable.

Si la pluviométrie de fin d'été est suffisante, un pâturage d'arrière-saison permet d'économiser les stocks. Mais, des excès de pluie peuvent conduire à une rentrée précoce des animaux afin de préserver la potentialité de production des prairies au printemps.

La sécurité

La réalisation d'excédents de stocks en année favorable permet de pallier les déficits fourragers en année de sécheresse.

Si l'ensilage de maïs reste un élément essentiel dans l'équilibre du système, l'introduction de la luzerne dans l'assolement pourrait assurer, même en année sèche, une production intéressante de foin.

La sécurité des systèmes fourragers passe aussi par une meilleure connaissance des mécanismes de pousse de l'herbe et par une meilleure maîtrise de la conduite du troupeau au pâturage (dimensionnement des parcs et rotation des parcelles).

Le foncier

33 % de la surface en fermage. Valeur retenue du fermage 120 €/ha.

Dans la zone, la pression foncière reste relativement importante soutenue par la demande agricole et urbaine.

Les bâtiments

Animaux à loger : 95 têtes

- | | |
|----------|------------------------|
| Élevages | • 60 vaches mères |
| | • 11 génisses de 2 ans |
| | • 11 génisses de 1 an |
| | • 2 taureaux |
| Réformes | • 6 vaches |

Stabulation libre aire paillée 100 %

Aire de vie par animal

- Vache suitée : (10 + 2 m²)
- Vache ou taureau : 10 m²
- Génisse de 2 ans : 8 m²
- Génisse de 1 an : 5 m²

Pour les génisses et les vaches de réforme à l'engrais, aménagement d'appentis ou ancienne étable entravée mise aux normes avec une fosse à purin et fumière.

Besoins en stockage : 1 060 m³

- | | |
|---|-----------------------|
| • Foin : 83 T soit un volume de 740 m ³ | } Hangars de stockage |
| • Paille : 22 T soit un volume de 170 m ³ | |
| • Silos couloir : 60 T soit un volume de 150 m ³ | |

Le matériel

Matériel en propriété

Traction

- 1 4RM 100 Ch.
- 1 4RM 60-70 Ch.
- 1 2RM 50 Ch.

Fertilisation / entretien des cultures

- 1 épandeur centrifuge
- 1 pulvérisateur 600 l/12 m

Récolte des fourrages

- 1 faucheuse rotative
- 1 andaineur
- 1 round-baller

Travail du sol

- 1 cultivateur
- 1 charrue
- 1 semoir céréales
- 1 semoir pneumatique
- 1 herse rotative
- 1 vibroculteur

Transport / manutention

- 1 remorque plateau
- 1 chargeur frontal
- 1 désileuse

Matériel en CUMA ou entreprise

- Ensilage
- Moisson
- Épandeur à fumier

Le travail

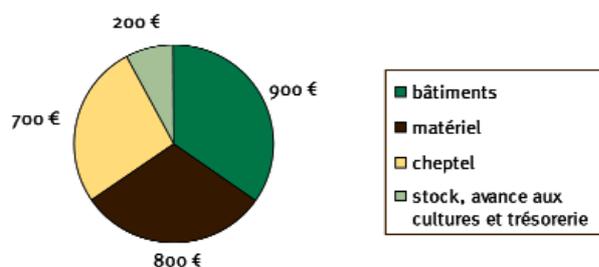
Pointes de travail :

- Au printemps : gestion du pâturage, récolte des fourrages, semis de maïs.
- L'été/automne : récolte des céréales et cultures d'été.
- À l'automne : récolte de l'ensilage de maïs.
- L'hiver : de novembre à mars, surveillance du troupeau, alimentation, surveillance des vêlages et en mars-avril, mise à l'herbe.

Capital d'exploitation

En croisière

2 700 €/ ha de SAU



En installation

Le cheptel est acheté au prix des animaux reproducteurs.

La construction du bâtiment d'élevage, de type stabulation aire paillée 100 %, est estimée à 2 300 € par vache.



Michel ARNAUD - Chambre d'Agriculture du Gers - Tél. : 05 62 61 77 77
Isabelle MICHAUD - Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne - Tél. : 05 63 63 30 25
Jean-Bernard MIS - Chambre d'Agriculture du Tarn - Tél. : 05 63 76 60 64
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34



2005

501.2

Naisseur Blonde d'Aquitaine en coteaux secs avec grandes cultures



110 ha de SAU
56 ha de SFP
54 ha cultures + gel

1,5 UMO

1,3 UGB/ha SFP

60 vaches
71 UGB
241 kg viande vive/UGB

Le résultat économique en conjoncture 2005

Produits	112 960 €	
Ventes	76 510 €	68 %
Bovins	49 910 €	
Broutards	15 * 760 €	
Broutards	26 * 900 €	
Vaches finies	4 * 1 600 €	
Vaches finies label	4 * 1 730 €	
Vaches maigres	2 * 1 150 €	
Moins-value taureau	-500 €	
Prix du kg vif vendu : 2,94 €		
Végétaux	26 600 €	
Blé	9 410 €	
Orge	3 250 €	
Paille vendue	1 730 €	
Colza	4 200 €	
Tournesol	4 760 €	
Sorgho grain	3 240 €	
Aides	36 440 €	32 %
Bovins	16 080 €	
PMTVA	56 * 235 €	
Complément extensif < 1,4 UGB	56 * 37 €	
PAB	8 * 103 €	
SFP (Maïs fourrager)	1 490 €	
SCOP	16 100 €	
Franchise modulation	138 €	
ICHN	2 600 €	

Charges	68 350 €	
Charges opérationnelles	24 700 €	35 %
Troupeau	126 €/UGB	8 870 €
Concentré	59 €/UGB	4 130 €
Frais vétérinaires	39 €/UGB	2 360 €
Divers	34 €/UGB	2 380 €
SFP	87 €/UGB	6 110 €
Engrais		3 220 €
Semences		2 090 €
Autres		800 €
Cultures		9 010 €
Engrais		2 510 €
Semences		2 450 €
Autres		4 050 €
Charges de structure	43 650 €	65 %
(hors amortissements et frais financiers)		
Foncier		8 090 €
Matériel		5 710 €
Carburants		6 260 €
Bâtiments		1 220 €
Assurances		4 100 €
MSA		9 130 €
Travaux par tiers		5 950 €
EDF + eau		1 260 €
Frais de gestion		1 080 €
Salaires		-
Divers		850 €
Excédent Brut d'Exploitation	45 315 €	40 %

Annuités	18 000 €	16 %
Revenu disponible	27 310 €	

Amortissements	21 900 €
Frais financiers	4 800 €
Résultat courant	18 620 €

Produit brut bovin	1 120 €/vache	960 €/UGB
dont aides animales	273 €/vache	228 €/UGB
Charges bovines	240 €/vache	220 €/UGB
Coût du concentré	0,24 € par kg vifs produits	
Marge brute bovine	880 €/vache	740 €/UGB
soit	77 % du produit brut bovin	
Produit bovin/ha SFP	1 205 €	
Marge brute bovine/ha SFP	940 €	
Produit brut/ha SNF	850 €	
Marge brute/ha SNF	670 €	

Ratios en croisière	
EBE/UMO	30 210 €
Aides totales / EBE	80 %
Valeur ajoutée / Produit total (Ventes - Charges)	8 %
Valeur ajoutée / ha SAU	81 €

Charges de structure	630 €/ha de SAU
(avec amortissements et frais financiers)	
dont mécanisation	320 €/ha de SAU

Les cours des animaux et notamment des broutards ont permis sur cette période d'obtenir une marge brute de l'atelier bovin supérieure à celle des cultures.

L'excédent brut d'exploitation ne représente que 39 %

du produit brut ce qui implique que ce système reste fragile et très lié aux différentes aides animales et végétales. En effet, les aides totales représentent 80 % du résultat.

Repères économiques suite au découplage 2006

	Avant découplage*	Après découplage**	Évolution
Produit bovin/UGB	960 €	900 €	- 6 %
dont aides bovines/UGB	228 €	187 €	
Marge brute bovine/UGB bovin	745 €	690 €	- 8 %
Produit brut/ha de culture	850 €	620 €	- 27 %
dont aides aux cultures/ha	298 €	66 €	
Marge brute/ha de culture	670 €	440 €	- 34 %
Valeur DPU pour 103,3 droits normaux 5,25 droits jachère		137 € 320 €	
EBE avec DPU	45 310 €	43 710 €	- 4 %
Revenu agricole	18 610 €	17 010 €	- 9 %

* Résultats 2005 avant découplage, avec modulation de 3 %.

** Simulation à partir des résultats 2005 du découplage, de la modulation de 4 % et du prélèvement réserve de 2,2 % appliqués en 2006.

Les leviers dans ce système

L'effet négatif de la réforme de la PAC sur le revenu agricole peut être compensé par l'action sur différents critères, tels que :

- ▶ L'amélioration de **la productivité numérique de 2,6 %**
par une amélioration du taux de gestation, de l'IVV du troupeau ou du taux de mortalité par une meilleure gestion du troupeau, de son état sanitaire, de la surveillance des chaleurs...
- ▶ L'augmentation de **la production brute de viande vive de 8 kg/UGB**
par une amélioration du taux de productivité numérique ou un alourdissement des animaux produits.
- ▶ L'amélioration du **prix de 0,09 €/kg vendu**
par une meilleure adaptation du produit à la demande du marché.
- ▶ Une meilleure maîtrise **des charges**
 - une baisse de **18 % des charges opérationnelles animales**
 - une baisse de **17 % des charges opérationnelles des cultures**
 - une baisse de **13 % des charges de mécanisation**

Avec une perte voisine de 9 % sur le revenu agricole, le système subit une forte influence de la part des réformes mises en place dans la PAC en 2006.

Des leviers peuvent être actionnés pour limiter cette perte, en particulier, la maîtrise des postes de charges et l'amélioration des performances techniques du troupeau.



Michel ARNAUD - Chambre d'Agriculture du Gers - Tél. : 05 62 61 77 77
 Isabelle MICHAUD - Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne - Tél. : 05 63 63 30 25
 Jean-Bernard MIS - Chambre d'Agriculture du Tarn - Tél. : 05 63 76 60 64
 Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34

